



# La Lanterne

# Les vœux du Conseil Municipal

L'année 2014 se termine dans la joie des fêtes de Noël et du Nouvel An, c'est le moment privilégié de l'année où les familles et les amis se retrouvent, où les cadeaux sont donnés et reçus, où l'on souhaite plein de bonnes choses pour l'année à venir, où ces instants de bonheur et de joie permettent d'oublier les petits désagréments de la vie.

C'est aussi souvent le moment de faire une pause, de se souvenir des joies et des bonheurs, des chagrins et des peines qui ont marqués l'année écoulée.

C'est pour cela que nous aurons une pensée pour ceux qui nous ont quittés laissant des familles dans la tristesse.

Mais à côté, nous avons eu des instants de bonheur, comme les 8 naissances enregistrées en 2014, comme la réussite des journées de solidarité en faveur du Téléthon organisée par les associations de la commune.

Ce sont des bonheurs simples mais appréciables dans nos villages.

Qu'espérez de 2015 ?

Seul l'avenir nous le dira.

Votre nouveau conseil municipal, élu en mars, travaillera pour rendre notre commune plus attractive, plus accueillante, plus humaine et solidaire, pour cela il compte aussi sur les associations et sur vous tous.

La réussite de notre commune doit être la réussite de tous.

Accueillons cette nouvelle année avec optimisme et confiance en l'avenir, sur ces derniers mots, le conseil municipal présente à tous les habitants de Ciron, ces meilleurs vœux pour 2015, santé pour chacun, réussite dans vos projets et bonheur pour vous et vos familles.

Bonne année à Tous



Le Maire et le Conseil municipal sont heureux de vous inviter à la présentation des vœux et au vin d'honneur qui suivra le

Samedi 17 janvier 2015 à 18 heures

Salle Gérard LERAT



# ETAT CIVIL

## ETAT CIVIL



### Naissances :

|               |                     |             |
|---------------|---------------------|-------------|
| Léo HERAULT   | né le 25 août       | Le Blanc    |
| Angela CARNET | née le 06 septembre | Châteauroux |
| Albane GIARD  | née le 18 septembre | Le Blanc    |

Félicitations aux parents et heureuse vie aux enfants

\*\*\*\*

### Mariage :

|  |                 |
|--|-----------------|
| Cédric Hortholary et Charlotte Bugnet                | le 02 août      |
| Alexis de Chevron-Villette et Nathalie d'Ayguesvives | le 20 septembre |

Félicitations aux jeunes mariés.

### Décès :

|            |                |          |
|------------|----------------|----------|
| Jean LACOU | le 18 décembre | le Blanc |
|------------|----------------|----------|

### Inhumations :

|                   |                 |                    |
|-------------------|-----------------|--------------------|
| Raymonde INDRIERI | le 12 août      | venant de Le Blanc |
| Eliette GAGNANT   | le 05 septembre | venant de Le Blanc |
| Bernadette LALOGÉ | le 07 octobre   | venant de Le Blanc |
| Alice BARBAT      | le 28 novembre  | venant de Le Blanc |

Nos condoléances attristées aux familles de ceux qui nous ont quittés.

# **Informations**

## **Fermeture de la mairie**

En raison des congés, la mairie sera fermée :

Du 02 au 07 janvier inclus

Le 12 janvier

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux adjoints

## **Horaires Agence postale du 29/12 au 06/01/2015**

En raison des congés, l'agence postale sera ouverte :

Lundi, mardi, mercredi de 13h30 à 16h

Vendredi de 13h30 à 16h30

**Nous recherchons une personne pour assurer les remplacements à l'Agence Postale pendant les congés (15heures par semaine sur 6 jours).**

**Adressez vos candidatures à la mairie.**

## **Site Internet : ciron.fr**

Le site internet de la commune est en cours de réalisation.

Vous pouvez aller le consulter et faire part de vos observations à la mairie ou par mail :

[mairie.ciron@wanadoo.fr](mailto:mairie.ciron@wanadoo.fr)

## **Maisons Fleuries 2014**

### **Palmarès 2014 du Conseil Général**

|                            |                       |                      |
|----------------------------|-----------------------|----------------------|
| 1 <sup>ère</sup> catégorie | 1 <sup>er</sup> prix  | DEFEZ Gérard         |
| (Maison avec jardin)       | 2 <sup>ème</sup> prix | ALAPHILIPPE Jeannine |
|                            | 3 <sup>ème</sup> prix | BREJARD André        |
|                            | 3 <sup>ème</sup> prix | GILLET Rosa          |
| 2 <sup>ème</sup> catégorie | 3 <sup>ème</sup> prix | TOLLENEER Stéphan    |
| (Murs et fenêtres)         |                       |                      |

### **Les candidats sélectionnés par le jury communal**

1<sup>ère</sup> catégorie :

BEAUCAMP Jean Pierre

DAHU Françoise

GRYMAN Fanny

MUNIER Denis

BRUERE Gérard

GAONACH Béatrice

LECLERC Michel

RAIGNAULT Nicole

4<sup>ème</sup> catégorie (fermes fleuries)

GASSELIN Christophe

## LE MAINTIEN A DOMICILE

La dissolution de l'association Familles rurales Ciron Oulches Ruffec le 31 juillet 2014 n'a pas entraîné l'arrêt du maintien à domicile des personnes âgées ou malades.

Grâce à la volonté des aides à domicile, de salariées de FR et des bénévoles, tout a été mis en œuvre pour qu'il n'y ait pas interruption du service.

L'association FR de Rosnay a repris le service auprès des personnes aidées de Ciron et de Oulches et l'association FR de Pouligny a repris les personnes de Ruffec.

Nous remercions ces associations d'avoir accepté cette charge supplémentaire. Nous sommes heureux que les salariés qui le souhaitaient aient retrouvé leur emploi.

Un grand merci à ceux et celles qui ont été d'une aide précieuse pour nous soutenir et nous conseiller dans ces moments très difficiles. L'essentiel a été sauvé.

A . Bougon



## Bibliothèque OULCHES



A plusieurs reprises nous avons lancé un appel afin de trouver des bénévoles pour tenir les permanences de la bibliothèque d'Oulches.

Malheureusement, en vain.

Nous nous trouvons donc maintenant dans l'obligation de fermer la bibliothèque le lundi.

Elle restera ouverte le jeudi de 16h45 à 18h30.

Cependant, nous accepterons d'ouvrir celle-ci sur rendez-vous en téléphonant aux

02 54 28 76 72 ou 02 54 28 65 35.

Et nous continuons le prêt à l'école de Ciron.

Bien entendu, toute aide, même ponctuelle sera la bienvenue.

## Le recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera du 15 janvier au 14 février 2015.

Il a pour objectif :

- d'établir la population légale des communes qui sert par exemple à déterminer le nombre de conseillers municipaux, le mode de scrutin, la dotation globale d'équipement...
- de fournir des données socio-démographiques détaillées sur les individus et les logements. Ces résultats sont utiles pour analyser l'emploi, organiser la vie sociale, prévoir les équipements collectifs et l'habitat.
- De constituer une base de sondage pour les enquêtes de l'Insee réalisées ultérieurement.

La loi du 7 juin 1951 fait obligation, sous peine de sanction :

- A toute personne participant aux opérations de recensement (le coordonnateur communal, les agents recenseurs) de tenir pour strictement confidentiels les renseignements individuels dont elle aura connaissance.
- A toute personne interrogée de répondre avec exactitude.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur(AR). Il sera muni d'une carte officielle.

Vous aurez la possibilité de répondre :

- Par Internet : les identifiants du logement seront complétés par l'AR sur la notice d'information
- Par papier : L'AR vous laissera une feuille de logement qui permet de lister les personnes du logement et les caractéristiques de celui-ci  
Des bulletins individuels pour recueillir des informations sur les personnes résidant habituellement dans le logement.

Nos agents recenseurs sont :

Pour le district 1

Le bourg de Ciron  
La Boissière, Châtre  
Et les écarts Nord et Ouest

Michelle TARTARIN



Pour le district 2

le bourg de Scoury  
les écarts Sud et Est

Emilie MARTINEAU



Réservez-leur le meilleur accueil.

Le Coordonnateur Communal, C Lafoux

# Les Travaux du Conseil

## 2ème semestre 2014

### Séance du 31 juillet

- *Rapport 2013-service assainissement*

Le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif. Ce rapport est consultable sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

- *Caution Kochowsky H*

Au vu des sommes restant à payer par M Kochowsky, le conseil décide de garder la caution versée à l'entrée dans le logement.

- *Tarifs du cimetière*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe les tarifs du cimetière à compter de ce jour de la façon suivante :

#### Concession :

|               |             |                |
|---------------|-------------|----------------|
| <b>15 ans</b> | <b>85€</b>  |                |
|               | CCAS : 28€  | Commune : 57€  |
| <b>30 ans</b> | <b>128€</b> |                |
|               | CCAS : 43€  | Commune : 85€  |
| <b>50 ans</b> | <b>170€</b> |                |
|               | CCAS : 56€  | Commune : 114€ |

#### Concession enfant

|               |            |               |
|---------------|------------|---------------|
| <b>15 ans</b> | <b>42€</b> |               |
|               | CCAS : 14€ | Commune : 28€ |
| <b>30 ans</b> | <b>64€</b> |               |
|               | CCAS : 21€ | Commune : 43€ |
| <b>50 ans</b> | <b>85€</b> |               |
|               | CCAS : 28€ | Commune : 57€ |

#### Espace Cinéraire

|                    |             |                |
|--------------------|-------------|----------------|
| <b>Cavernes</b>    |             |                |
| <b>30 ans</b>      | <b>500€</b> |                |
|                    | CCAS : 166€ | Commune : 334€ |
| <b>50 ans</b>      | <b>600€</b> |                |
|                    | CCAS : 200€ | Commune : 400€ |
| <b>Columbarium</b> |             |                |
| <b>30 ans</b>      | <b>600€</b> |                |
|                    | CCAS : 200€ | Commune : 400€ |
| <b>50 ans</b>      | <b>700€</b> |                |
|                    | CCAS : 233€ | Commune : 467€ |

#### Jardin du souvenir :







Pour financer les travaux de voirie 2015, une subvention dans le cadre du FAR section Voirie. est demandée au Conseil Général

Chemin des Varennes:

|  |              |
|--|--------------|
| Reprofilage grave émulsion, enduit de scellement, enrobé à froid : | 41 592.40€HT |
| Pose de bordure de trottoir  | 17 515.00€HT |
| Maîtrise d'œuvre (PRO)   | 1 120.00€HT  |
| Assistance aux contrats de travaux                                 | 709.00€HT    |
| Plan d'exécution   | 1 940.00€HT  |
| Total  | 62 876.40€HT |

- *Vente et achat de parcelles à M Quatrepoint Jérôme*

Suite au bornage réalisé pour matérialisé le nouveau chemin, le conseil :

- Vend à M Quatrepoint la parcelle AS n°94 d'une contenance de 10a34 ca au prix de 500€
- Achète à M Quatrepoint les parcelles AS n°87 de 1a72ca, As n°88 de 32 ca et As n°92 de 8a92ca soit une contenance totale de 10a86ca au prix de 500€.

- *Achat de parcelle à Mme NOUVELLOT*

La parcelle AW n°87 située chemin des Varennes d'une contenance de 2280m<sup>2</sup> est achetée pour un montant de 6840€.

- *Achat de parcelles à M POUGER*

Les parcelles AW n°86 et 88 situées chemin des Varennes d'une contenance de 4145m<sup>2</sup> sont achetées pour un montant de 12 435€.

L'achat de ces parcelles est effectué dans le cadre de la réalisation d'un futur agrandissement du lotissement des Varennes.

- *Redevance Telecom*

Les tarifs annuels de la redevance d'occupation du domaine public communal due par les opérateurs de télécommunications est fixé comme suit :

- 40.40€ par kilomètre et par artère en souterrain
- 53.87€ par kilomètre et par artère en aérien

Représentant pour la commune de Ciron la somme de :

|                   |   |                               |
|-------------------|---|-------------------------------|
| Artères aériennes | : | 17.306 km x 53.87€ = 932.27 € |
| Artères sous-sol  | : | 12.501 km x 40.40€ = 505.04 € |

- *Réseau d'eau potable Lotissement des Varennes*

Le SIAEP Ciron-Oulches compétent pour la gestion de l'eau potable remboursera à la commune le coût du nouveau réseau d'eau potable chemin des Varennes intégré dans le marché de travaux soit la somme de 8439.10€

- *Convention installation et hébergement installation Télé relève*

Le conseil autorise le Maire à signer une convention cadre avec GRDF de mise à disposition de bâtiments pour héberger un concentrateur.

- *Subventions*

Une subvention de 410€(prévue au budget) est accordée à la nouvelle association Familles Rurales Loisirs du Val de Creuse et une de 150€ à M'Elodies de Ciron-Oulches pour sa participation aux cérémonies commémoratives.

- *Formation certiphyto- participation financière*

La commune a organisé la formation certiphyto pour le compte de plusieurs communes et 20 agents. La commune recevra la facture et demandera le remboursement à chaque collectivité.

#### Séance du 13 novembre

- *Création Agence technique départementale 36*

Suite à la suppression de l'ATESAT par l'Etat, le département propose de créer une agence technique départementale, dénommée "**Agence technique Départementale 36(A.T.D.36)**" pour apporter une assistance technique dans le domaine de la voirie.

Le conseil décide d'adhérer à l'Agence, accepte les statuts et désigne M Vignes comme délégué

- *Etude d'aménagement traverse des bourgs*

Le Conseil retient la proposition d'ADEV Environnement pour un montant de 6900€HT soit 8 280€TTC pour réaliser l'étude d'aménagement des traverses des bourgs.

- *Taxe d'aménagement*

Le conseil municipal décide de renoncer à percevoir la taxe d'aménagement sur la totalité de son territoire pour l'ensemble des opérations d'aménagement de construction de reconstruction et d'agrandissement des bâtiments

- *Ligne POLT*

Le projet de ligne à grande vitesse entre Limoges Poitiers pourrait prochainement être relancé avec le soutien de l'Etat suite aux récents engagements pris par l'Elysée auprès des défenseurs de cette ligne.

Ce projet présente une réelle menace pour la ligne historique POLT qui perdrait 40% de son trafic avec une réduction de 7 à 4 allers retours quotidiens.

Ce projet est contraire aux avis :

- de la cour des comptes
- de l'autorité environnementale
- de la commission Mobilité 21

Le conseil municipal demande:

- le retrait définitif du projet de barreau Limoges-Poitiers
- l'emploi immédiat des sommes annoncées à la modernisation de la ligne POLT
- la prise en compte des propositions formulées lors du débat public de 2012: raccorder POLT modernisé à la future LGV Paris-Orléans Clermont Lyon suivant le tracé Ouest qui permet de desservir équitablement le Centre, le Limousin et l'Auvergne.

- *Mise à disposition de personnel*

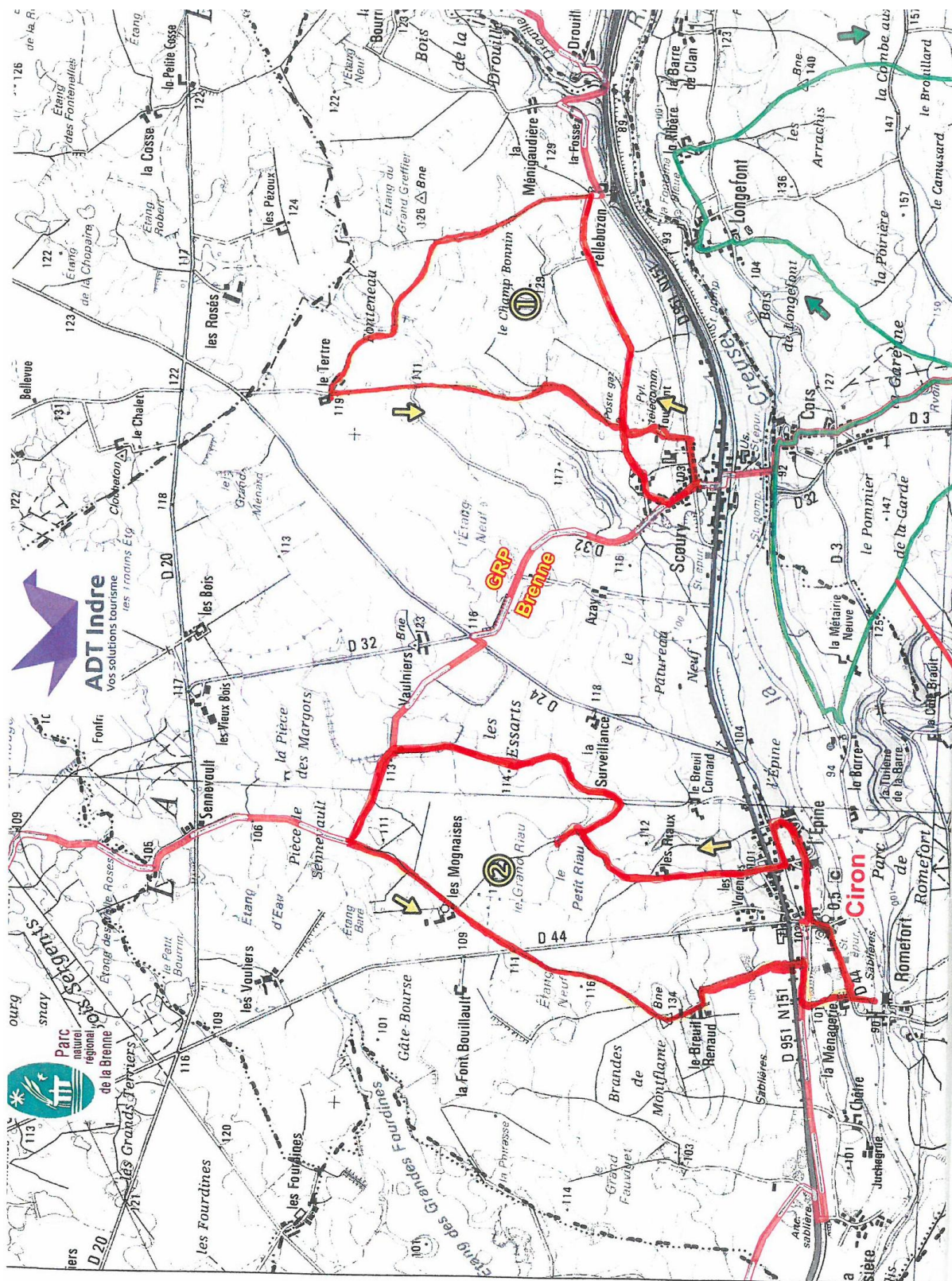
Une convention de mise à disposition ponctuelle de personnel va être signée entre la commune de Ciron et le SIAEP Ciron-Oulches

- *Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées*

Dans le cadre de l'opération de requalification des itinéraires de promenade et de randonnées sur le territoire du Parc naturel régional de la Brenne, le conseil municipal,

- valide les nouveaux itinéraires de Promenade et de randonnée (PR), valide le tracé modifié du GR de Pays.
- sollicite auprès du Conseil Général de l'Indre, après consultation de la Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires (C.D.E.S.I), l'actualisation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de randonnée (P.D.I.P.R) en découlant.

# Nouveaux itinéraires de randonnées sur notre commune (tracé en rouge)



Le nouveau balisage sera réalisé courant 2015

- *Rémunération Agents recenseurs*

Les agents recenseurs seront rémunérés en fonction des bulletins individuels et des feuilles de logement collectés.

|                     |   |       |
|---------------------|---|-------|
| Bulletin individuel | : | 1.71€ |
| Feuille de logement | : | 1.13€ |

Chaque agent recenseur percevra une indemnité kilométrique par rapport au barème en vigueur.

Séance du 11 décembre

- *Nouvelles compétences pour la CDC Brenne Val de Creuse :PLUi et instruction urbanisme*

Suite à la délibération prise par le Conseil communautaire en date du 17 novembre 2014, le conseil municipal donne un avis favorable pour les nouvelles compétences :

- Elaboration et gestion d'un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)
- Création et gestion d'un service interne à la Communauté de Communes qui contribuera à l'élaboration et la gestion du PLUi et instruira les autorisations et actes d'urbanisme.

- *Rachat anticipé, levé d'option du crédit-bail*

Le conseil municipal accepte le principe de la cession anticipée du crédit-bail suite à la demande de la SCI de l'Epine. Le crédit-bail d'origine se terminant le 01 avril 2016

- *Admission en non-valeur*

Suite au courrier de la Trésorerie du Blanc listant des sommes irrécouvrables par suite d'insuffisance d'actif ou d'effacement de la dette résultant d'une décision de justice.

Le conseil municipal accepte d'admettre en non-valeur les créances suivantes:

Sur le budget communal: Menuiserie de la Brenne pour un montant de 4 868€

Sur le budget assainissement : Menuiserie de la Brenne pour un montant de 259.43€ TTC soit 246.68€HT

Caillaud Bernard pour un montant de 108.76€TTC soit 101.65€HT.

- *Remboursement de travaux*

A l'occasion de travaux de curage de fossés, 2 entrées de parcelles ont été refaites par l'entreprise.

Les entrées étant à la charge des propriétaires, il est décidé de demander le remboursement des frais à Mme Jacquet soit la somme de 294.90€.

# LES TRAVAUX DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Les principales décisions du conseil communautaire sont les suivantes :

## - Contrat territorial de rivière

La communauté de communes a signé une convention avec le PNR Brenne lui déléguant la maîtrise d'ouvrage pour une étude qui servira à la mise en place d'un contrat territorial de rivière sur la Creuse.

## - Travaux

- Réseau de chaleur sur la commune du Blanc, celui-ci comprendra :
    - Une chaufferie bois
    - Un réseau de chaleur desservant :
      - Le lycée Pasteur
      - Les écoles Jules Ferry, George Sand, Ste Anne et Ste Thérèse
      - Le gymnase La mairie
      - Les logements de l'OPAC
  - Début des travaux en 2015
  
  - Travaux dans les écoles
    - Installation de panneaux photovoltaïques sur l'école G Sand
    - Réfection des sanitaires de l'école primaire de Pouligny et de l'école de J Giraudoux
    - Réfection de la cantine de Tournon
  
  - Seuil de Saint Aigny : comblement partiel de la brèche, renforcement de la rive
- ## - Actions économiques
- Unité de méthanisation- commune de Ciron  
La CDC va réaliser l'achat des terrains, la viabilisation et la construction des bâtiments pour un montant estimé de 1 200 000€HT. La subvention de la Région dans le cadre du Fonds Sud serait de 20%. L'ensemble serait cédé à la société méthanisation Brenne Elevage dans le cadre d'un crédit-bail de 15 ans avec loyer mensuel de l'ordre de 7000€.
  
  - Hôtel d'entreprises. Zi des Groges Le Blanc :  
Création d'un hôtel d'entreprises dans un ancien bâtiment des établissements Garnier Meubles. Il comprendra 5 ateliers disponibles d'une surface d'environ 300m<sup>2</sup>. le coût estimé est de 1,3M€ subventionné à 40% par l'Etat et la Région. Le prix de loyer envisagé est de 1,7€/m<sup>2</sup>. Cet ensemble sera destiné à accueillir les entreprises lors de leur création.
  
  - Installation Fish Brenne dans l'ancien bâtiment EURIAL à Pouligny St Pierre.  
L'entreprise Fish Brenne souhaite s'agrandir en se délocalisant à Pouligny St Pierre sur le site de l'ancienne fromagerie EURIAL. La CDC achètera le bâtiment, l'adaptera pour l'entreprise Fish Brenne.  
Le coût de l'opération est de 735 000€ subventionné à 35% par la Région.  
L'ensemble serait loué à l'entreprise Fish Brenne avec un loyer estimatif de 2500€ mensuel, parallèlement l'entreprise Fish Brenne serait acquéreur des bâtiments qu'elle loue actuellement à la CDC.
  
  - Vente d'une parcelle de la voie verte à Scoury à l'entreprise AB Batisseur pour agrandissement, environ 5000m<sup>2</sup> à 1€ le m<sup>2</sup>.
  
  - Maison pluridisciplinaire de santé au Blanc :  
L'étude a été confiée au cabinet ECOBAT. 21 professionnels de santé ont donné un accord de principe pour utiliser les locaux mis à leur disposition
  
  - Travaux du syndicat mixte RIP36 pour la mise en place du haut débit sur le CDC Brenne Val de Creuse. La participation de la CDC sera d'environ 130 000€ pour les années 2014 et 2015

# SDEI

## Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre

A l'origine, les communes se sont regroupées en syndicat par petite région (sept pour le département), pour réaliser l'électrification des villages puis des écarts. Chaque syndicat est donc propriétaire de son réseau.

Aujourd'hui ces différents syndicats ont fusionné en un syndicat départemental unique dans lequel siègent des représentants de chaque région d'origine. Depuis 2012 le SDEI à travers ses communes adhérentes a donc la propriété de la totalité du réseau départemental en basse et moyenne tension.

Ensuite le SDEI, concède le réseau à ERDF, chargé de son exploitation et de son entretien.

Finalement les consommateurs que nous sommes, choisissent un fournisseur d'électricité. Il s'agit souvent d'EDF, mais depuis la libéralisation de ce secteur, il peut s'agir d'un autre opérateur.

C'est donc un système relativement complexe que nous avons en face de nous. Il met en relation consommateur, vendeur d'électricité, transporteur d'électricité et propriétaire du réseau électrique. Mais dès que nous touchons au réseau pour une extension, un renforcement ou un enfouissement c'est le SDEI qui intervient. Lors de la réalisation des travaux, le SDEI est maître d'ouvrage et d'œuvre des travaux pour lesquels interviennent des entreprises privées.

Pour exemple, lors de la création du lotissement du chemin des Varennes, la commune est co-financeur avec le SDEI de cette extension, le SDEI la conduit en faisant intervenir l'entreprise Labrux. Et finalement le SDEI la réceptionne et la transfert en concession à ERDF pour la mise sous tension.

Le SDEI est donc notre premier interlocuteur. Ce sont des travaux qui sont onéreux, et le SDEI est en mesure de subventionner ces travaux à des taux variant selon le type de travaux, l'origine de la demande, publique ou privée.

Geoffroy Vignes



## PAGES D'HISTOIRE ANCIENNE : 1937



**Septembre 1937** : Une grande fête est organisée à Ciron, rassemblant les jeunes de la commune. Le thème : "On se marie"! La photo ci-dessus est prise à l'emplacement de la poste actuelle (où se trouvait une ancienne scierie), le long du bâtiment devenu plus tard la mairie. Les familles avaient reçu pour instruction de fabriquer de grandes fleurs en papier, que certaines portaient sur la tête. La joyeuse troupe défila dans le bourg au son de la vieille et de la cornemuse. Les "mariés" du jour étaient Claude AUJEAU et Suzanne LELOT.



# TELETHON 2014

1994 .....2014 ! C'est donc le vingtième téléthon que nous avons organisé cette année à Ciron .

Le vendredi 5 décembre à 18 h une marche nocturne rassemblait dans une joyeuse ambiance une trentaine de marcheurs. Lampe sur le front ou à la main, jeunes et moins jeunes s'aventurent sur le chemin de Châtre jusqu'à La Boissière



Au retour nous sommes accueillis par la Batuca et ses musiciens si dynamiques. Un vin chaud préparé par le club de foot nous a réchauffés .Le boudin noir et les crêpes ont été appréciés.

Pendant ce temps des parents de l'association des parents d'élèves vendaient des boites à mouchoirs et à tisane

Le lendemain après-midi une marche de 2h s'est déroulée autour des étangs des Riaux. Le club Joie de vivre s'est réuni pour des jeux de société proposés à ceux qui ne pouvaient pas marcher.

Pour terminer la journée un repas a rassemblé 120 personnes.

L'apéritif était animé par les membres de la chorale « les M'Elodies de Ciron ».Merci à eux et à leur chef de chœur.

Le dîner préparé par Caroline et Katia a été fort apprécié. .Nous les remercions vivement car elles ont passé leur journée aux fourneaux.

Merci aussi au personnel de service dont les jeunes présents à ce dîner.

Pendant le repas nous avons pu entendre les jeunes talents de l'amicale cironnaise. Merci à eux, à leur professeur et au président qui a organisé cette audition.

Une vente de brioches a eu aussi son succès.

Grâce à tous les participants nous avons collecté 2332 euros.

Ainsi dans la bonne humeur et la convivialité nous avons apporté notre modeste contribution à la recherche en communion avec tous ceux et celles, malades et familles, qui luttent au quotidien.

MERCI

A Bougon

## **LACHER DE BALLON TELETHON 2013 :**

2 cartes sont revenues en mairie :

- Celle de Chantal Riauté, retrouvée à Briffons 63 820
- Celle de Sacha Guérin, retrouvée à La Trimouille 86000

# Les M'Elodies Ciron-Oulches

Les M'Elodies de Ciron-Oulches ont repris le chemin des répétitions le 2 septembre, pour la rentrée 2014, avec enthousiasme et entrain.

Dès le 14 septembre, nous avons chanté pour le repas des anciens à Ruffec.

Le 7 novembre, nous avons organisé notre concert d'automne à l'Eglise d'Oulches, qui a été très apprécié.

Nous avons participé aux cérémonies du 11 novembre à Oulches et Ciron où nous avons interprété "Le Soldat" de F. Pagny puis à celle de Ruffec où nous avons chanté "La Chanson de Craonne" écrite en 1917.

La commune de Ciron nous a invités pour donner un petit concert avant le repas du Téléthon le 6 décembre.

Si certains se sentent une âme de chanteur, n'hésitez pas à contacter :

Monsieur Bonneau au 02 54 37 97 27 ou Mr Blanchard au 06 70 05 69 42

ou venir le mardi soir à 20h, aux répétitions qui ont lieu à la salle des fêtes de Ciron.

Joyeux Noël à tous et à l'année prochaine.



ANNÉE 2014

### RANDO PEDESTRE ET V.T.T.

Le comité des fêtes a donné rendez-vous le Dimanche 06 avril 2014 aux randonneurs pédestre et aux vététistes.

Nous avons proposé deux circuits de 9 et 13 km pour les marcheurs et un parcours de 23 km pour les vététistes

Cette manifestation s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur et la convivialité. Les 79 participants étaient ravis des parcours proposés. Un grand merci à Dominique et à Pierre F. d'avoir fait découvrir, pour certains, des endroits inconnus ou méconnus de la commune.

### BROCANTE DU DIMANCHE 29 JUIN 2014

06 h 30 arrivée du comité des fêtes, des exposants et **de la pluie.**

Elle n'était pas invitée, mais voilà !! elle a pointée son nez.

Les exposants et le public, par conséquent, ne sont pas venus au rendez-vous.

**29 exposants** ont été courageux tout de même sur 50 inscrits. **Merci à eux !!!**

Domage !!! car l'après-midi, il a fait à peu près beau et la brocante s'est déroulée comme à son habitude, dans une ambiance familiale et conviviale.

### FÊTE CHAMPÊTRE DU SAMEDI 26 JUILLET 2014

Et bien, voilà !!! Le Comité des Fêtes avait en projet, d'organiser une fête champêtre annuelle à CIRON !!! Nous y arrivons petit à petit !

Le temps, le repas, le spectacle et l'ambiance du bal étaient au rendez-vous !!!

Cette manifestation a été un beau succès.

Nous avons servi 230 repas environ. Le public, encore plus nombreux est venu assister au superbe spectacle pyro-mélodique puis la soirée s'est poursuivie dans une ambiance festive avec l'Orchestre "Les fêtards", jusqu'à 2 heures du matin

Nous tenons à remercier tous les bénévoles ainsi que la municipalité pour leur aide et leur dévouement.

### AMICAL'ZONES DU 28 SEPTEMBRE 2014

1er Trial Amical à Scoury. Magnifique journée !!!

47 pilotes sont venus s'entraîner dans le bois de la barre. Ils ont tous passé une agréable journée. Un excellent repas préparé par le comité des fêtes (notamment nos éternelles "LENTILLES") leur a été servi dans le bois, et ont pu pratiquer leur passion pour la moto, dans 10 zones tracées par le Team Trial Centre.

Les deux associations tiennent à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pour organiser cette manifestation (commissaires, cuisiniers, traçage de zones, ...)

# Calendrier pour l'année 2015

**SAMEDI 07 MARS 2015**

Soirée Choucroute en partenariat  
avec l'US Football de Ciron.



**DIMANCHE 26 AVRIL 2015**



Randonnée pédestre / Parcours VTT

**MI-JUIN 2015**

Rallye automobile

**DIMANCHE 05 JUILLET 2015**

Brocante

(1,50 € le mètre linéaire)



**Fête Champêtre**  
**au Stade de Foot**

**SAMEDI 25 JUILLET 2015**

"DINER, SPECTACLE  
PYRO-MELODIQUE,  
BAL POPULAIRE"

# FAMILLES RURALES ASSOCIATION LOISIRS DU VAL DE CREUSE

*Suite à la dissolution de l'Association Familles Rurales CIRON OULCHES RUFFEC LE CHATEAU, il a été décidé lors de l'assemblée générale du 18 juillet 2014, de la création d'une nouvelle Association dénommée FAMILLES RURALES ASSOCIATION LOISIRS DU VAL DE CREUSE qui comprend les communes de Ciron, Oulches et Ruffec le Château.*

*Les personnes présentes ont nommé à l'unanimité le nouveau bureau:*

- Président: Gérard JEANNEAU
- Trésorière: Michelle TARTARIN
- Secrétaire: Jocelyne PINARDON
- Secrétaire adjointe: Annie MONSACRE



*Le Conseil d'Administration est composé des membres du bureau de droit et des responsables d'activité de droit:*

- BRANLE DES ETANGS: Anne Claude CHAPELET
- CLUB JOIE DE VIVRE: Jean Pierre TARTARIN
- GYMNASTIQUE: Marie Hélène BEAUCAMP
- MARCHE: Eliane JEANNEAU
- VIELLE A ROUE: Dominique MOULIN
- ATELIER THEATRE: en sommeil

*Autres membres:*

- Chantal RIAUTE
- Françoise STEVENOT

Toutes les activités de l'association fonctionnent bien.

- Le groupe de « MARCHE » enregistre une légère progression et prépare ses sorties pour l'année 2015.
- La « GYMNASTIQUE » aimerait entraîner quelques adhérentes supplémentaires.
- La « VIELLE A ROUE » égraine ses mélodies et le « CLUB JOIE DE VIVRE » se retrouve tous les quinze jours pour un après-midi récréatif.
- Le bal folk organisé en octobre par "LE BRANLE DES ETANGS" s'est bien déroulé.
- S'agissant du théâtre, après quelques incertitudes, la troupe « DES 3 VALLEES » s'est réunie et dans un élan de camaraderie, a décidé de reprendre les répétitions: rendez-vous en mars 2015 pour les premières représentations.

*Les personnes intéressées par ces activités peuvent nous contacter. Nous les accueillerons avec plaisir.*

**Nous remercions tous les participants présents à la soirée « POT AU FEU » organisée en novembre. Nous avons eu de bons échos et nous espérons vivement renouveler l'expérience l'année prochaine.**

**Le 08 février 2015 nous organisons un loto à la salle des fêtes de Ciron. Venez nombreux.**

*Merci à toutes les personnes qui ont permis la relance de l'Association, aux responsables de chaque activité, aux membres du bureau ainsi qu'aux bénévoles pour leur soutien et leur aide précieuse.*

*Je dois enfin un grand merci aux maires de nos trois municipalités, Messieurs DEFEZ et MERIOT, Mademoiselle VACHAUD, qui nous ont encouragés et soutenus dans notre aventure.*

*Je souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de Noël et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2015.*

Le Président Gérard JEANNEAU



## AMICALE CIRONNAISE

Le 23 novembre 2014, l'Amicale Cironnaise a fêté la Sainte Cécile à Ciron.

A 11 heures, les musiciens se sont retrouvés au monument aux morts pour déposer une gerbe. Puis les musiciens se sont retrouvés à la salle des fêtes pour une remise de diplômes aux plus jeunes de l'Amicale Cironnaise en signe d'encouragement.

Nous avons déjeuné au restaurant le Cendrille à Rosnay où quelques morceaux de musique ont été interprétés par les musiciens au cours de l'après-midi.



Le samedi 13 décembre 2014, le président de l'Amicale Cironnaise, Mr Frédéric Beun a convié tous les musiciens à la maison de retraite de La Roche Bellusson à Méridigny.

En présence de Mr Pasquer, conseiller général et Mr Liaudois, maire de MERIGNY l'Amicale Cironnaise a animé l'après-midi avec des morceaux de musique et de chansons choisis pour l'occasion et a fait une aubade particulière à l'un d'entre eux, **monsieur Daniel JOUBERT**.

Celui-ci très ému, entouré de sa femme et de sa fille a apprécié de revoir tous les musiciens, petits et grands qu'il a côtoyés, il n'y a pas si longtemps ainsi que Mr Selleron leur professeur.

Cet après-midi convivial s'est terminé autour d'un goûter partagé avec Mr Joubert, le personnel et les résidents de la maison de retraite.



# Amicale Bouliste Cironnaise

Début mai, pour la troisième saison consécutive, nos jeunes boulistes ont repris leurs cours d'initiation.

Leur enthousiasme est toujours le même, ce qui nous invite à continuer et nous apporte une grande satisfaction.

A la fin juillet afin de récompenser l'assiduité de nos jeunes, une collation leur fût offerte par l'amicale. Nous leur avons donné rendez-vous pour 2015.

Encore une fois un grand bravo à ces jeunes participants et également un grand merci au dévouement des parents.

Cette année 2014 a vu un rapprochement avec le club de pétanque de St GAULTIER, avec lequel nous faisons un concours interclub.

**Notre assemblée générale se tiendra le samedi 10 janvier 2015 à 11h00 à la CALECHE à CIRON, elle sera suivie pour ceux qui le désirent d'un repas de fin d'année.**

**Participation de 15 euros pour les adhérents et de 30 euros pour conjoint et ami(e)**

**réservations au plus tard le 3 Janvier 2015 .**

**- Patrick DELON 02-54-37-97-54**

**- Georges PICHON 02-54-37-95-13 OU 06-08-43-63-97**

L'amicale souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2015.

**Le président**

**Georges PICHON**





# L'ABLETTE DE SCOURY

## Matinée Initiation pêche :

Le 31 mai 2014, l'AAPPMA « L'ABLETTE et l'Association des parents d'élèves CIRON-OULCHES organisaient leur matinée pêche pour les enfants des écoles.

De nombreux jeunes pêcheurs ont pris place autour de l'étang d'OULCHES. Ce moment convivial trop vite passé aux dires de beaucoup s'est terminé par la remise de petits cadeaux offerts par les deux associations (lignes montées, fascicules pédagogiques, etc...) suivis de jus de fruits de l'amitié offert par l'APE.

Nous remercions les parents qui ont accompagnés les jeunes, les bénévoles de l'Ablette et de l'APE ainsi que la municipalité d'Oulches qui a gracieusement mis l'étang à disposition.

## Alevinage :

Il a été procédé à un alevinage de 30 kg de brochets et 30 kg de perches en 2014 pour un montant d'environ 500€.

## Cartes de pêche 2015

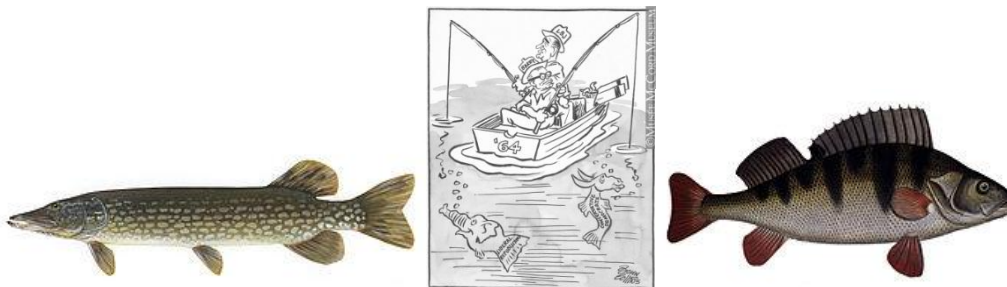
Les cartes sont à la disposition des pêcheurs chez notre dépositaire Annie Barboux à la Calèche.

## Une idée Cadeaux !

Offrez une carte de pêche de l'Ablette valable dans tous les départements de l'Indre, dans les étangs appartenant à la Fédération départementale de l'Indre situées à Neuillay les Bois et dans 91 autres départements si elle est munie de la vignette EHGO (Entente halieutique du Grand Ouest)

Les membres de l'Ablette vous souhaitent de Bonnes fêtes de fin d'année.

A BLANCHARD



## **Association des parents d'élèves et amis des écoles de Ciron et Oulches**

Le 26 septembre 2014 a eu lieu l'assemblée générale. Un nouveau bureau a été élu et la plupart des membres ont changé.

En effet, après avoir donné de leur énergie et de leur temps, ils laissent le flambeau. C'est avec émotion que nous tenons à les remercier pour tout ce qu'ils ont construit et toute l'aide qu'ils nous ont apportée et qu'ils nous apportent encore.

Le bureau se compose de : Barbonnais Vanessa, Présidente  
Dupuis Christelle, Trésorière  
Chenouf Céline, Secrétaire

Les membres sont : Brethon Aurélie, Ponton Francine, Moreau Maryline, Provost Emeline, Soulas Karine et Genet Amélie.

Les adhérents sont : Rodier Bénédicte, Genet Sophie, Moreau Marine, Descamp Catherine, Brunet Ludivine, Larbalette Frédérique, Laverdan Agnès, Vivier Arnaud et Guerin Maria.

Depuis la rentrée scolaire nous avons organisé quelques manifestations :

- Le 14/10 Loto des écoles à Ciron
- Le 25/10 Halloween à Ciron
- Le 17/10 Photos individuelles à Ciron
- Le 22/11 Atelier vernis colle pour décorer les boîtes à mouchoir et à thé vendu au profit du Téléthon à Oulches.

Comme chaque année, nous avons participé au Téléthon. Grâce à la vente des boîtes à mouchoir et boîtes à Thé décorées par les enfants, nous avons versé 344€ (172€ à Ciron et 172€ à Oulches).

Le 12 décembre, lors de la fête de Noël, nous avons reçu la troupe « Galoche de farfadet », qui nous a offert un très beau spectacle, « un furet pour Manon », apprécié des enfants mais aussi des adultes. Puis nous avons eu la visite du père Noël, qui cette année encore, a gâté nos chérubins. La soirée s'est alors terminée autour du verre de l'amitié.



Plusieurs manifestations sont en projet pour 2015 :

- Le 7/02 : soirée couscous
- Le 12/04 : bourse aux vêtements
- Carnaval : (date à confirmer)
- Le 6/06 : matinée pêche à l'étang d'Oulches
- Kermesse

En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.



# L'UNION SPORTIVE

En cette nouvelle saison 2014/2015, le mois de septembre a marqué la rentrée pour notre club de football.

Cette saison le club compte 43 licenciés, avec l'arrivée de BERROYER Fabrice, CAMUS Quentin, CHAULET Alexis, GEFFROY Maxime, GIRAULT Alexis, HEBERT Jonathan, HELIERES Kilyan, HERVIEU Paul, HORTHOLARY Cédric, JOLY Yohan, LION Fabien, NOGRETTE Arnaud, NOGRETTE Benjamin, POUPART Jean Charles.

Une deuxième équipe a donc vu le jour pour l' U.S. Ciron.  
(Ce n'était plus le cas depuis 1999)

L'équipe première évolue en 3ème Division Départementale de la Poule C. Au 15 décembre, elle occupe la septième place du classement sur 12 équipes avec un total de 25 points.

Notre seconde équipe évolue en 5ème Division Départementale poule C. Au moment de la trêve, elle se classe à la deuxième place sur 10 équipes engagées avec un total de 27 points. Cependant ils doivent encore disputer un match de la phase aller qui se déroulera le 18/01/2015 face au Pont Chrétien.

L'objectif était que les deux équipes obtiennent de bons résultats dans leur championnat respectif. Sur la première partie de saison, cet objectif est réussi. On va maintenant se pencher sur la phase retour en espérant que les résultats continuent à être positifs pour nos deux formations.

Une équipe a été engagée en Coupe de l'Indre, compétition dont elle a été éliminée, ainsi qu'en Challenge Legros où elle a déjà passé 2 tours.



Prochain tirage en janvier 2015.

**Nos dates à retenir sont :**

**Samedi 7 Mars 2015** Soirée Choucroute organisée par U.S. Ciron  
et le Comité des fêtes

**Samedi 11 Avril** LOTO

**Samedi 13 Juin** Barbecue au stade



**équipe 3ème Division**

**Matches retours**

**Dimanche 8 Février 15H00**  
Ciron - Montchevrier

**Dimanche 15 Février 15H00**  
Ass J. Chateauroux - Ciron

**Dimanche 22 Février 15H00**  
Ciron - St Benoit2

**Samedi 14 Mars 20H00**  
St Gaultier2 - Ciron

**Dimanche 29 Mars 15H00**  
Ciron - La Chatre l'Anglin

**Dimanche 12 Avril 15H00**  
La Pérouille - Ciron

**Dimanche 26 Avril 15H00**  
Ciron - Pont Chrétien

**Dimanche 10 Mai 15H00**  
Parnac2 - Ciron

**Dimanche 17 Mai 15H00**  
St Marcel - Ciron

**Dimanche 31 Mai 15H00**  
Ciron - Bélabre

**Dimanche 7 Juin 15H00**  
Le Blanc2 - Ciron

**équipe 5ème Division**

**Matches retours**

**Dimanche 8 Février 15H00**  
Lignac - Ciron2

**Dimanche 15 Février 15H00**  
Ciron2 - Tilly

**Dimanche 22 Février 15H00**  
Ceaulmont2 - Ciron2

**Dimanche 15 Mars 15H00**  
Ciron2 - La Chatre l'Anglin2

**Dimanche 29 Mars 15H00**  
Tendu - Ciron2

**Dimanche 12 Avril 15H00**  
Ciron2 - Pont Chrétien2

**Samedi 25 Avril 20H00**  
Parnac3 - Ciron2

**Dimanche 10 Mai 15H00**  
Ciron2 - Chaillac3

**Dimanche 17 Mai 15H00**  
Ciron2 - Exempt

**Dimanche 31 Mai 15H00**  
Exempt - Ciron2

**Dimanche 7 Juin 15H00**  
Ciron2 - Prissac



Joueurs, dirigeants et dirigeantes de l'U.S. Ciron vous  
souhaitent de  
**BONNES FÊTES**  
**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2015**





# Habiter mieux

Programme pour l'Efficacité Energétique  
des aides pour améliorer vos logements



Un dispositif financé par l'Etat, l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) et les syndicats mixtes du Parc naturel régional de la Brenne et du Pays Val de Creuse Val d'Anglin.

**PENSEZ A VOS TRAVAUX D'AMELIORATION ou de RENOVATION THERMIQUE DE VOTRE LOGEMENT !... DES AIDES EXISTENT !**

Lancé en octobre 2013 sur le territoire du Parc naturel régional de la Brenne et du pays Val de Creuse Val d'Anglin, le *Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) Efficacité Energétique* bat son plein : plus de 100 propriétaires ont déjà bénéficié d'aides pour améliorer leur confort thermique et diminuer leurs factures d'énergie !

Les aides peuvent aller jusqu'à 50% du montant HT des travaux + une prime forfaitaire pouvant atteindre 3000 €.

## Des aides pour QUI ?

- Vous occupez un logement de plus de 15 ans, dont vous êtes propriétaire (usufruitier ou logé à titre gratuit).
- Vous respectez un plafond de ressources (ils ont été réévalués de 20% en juillet 2013)
- Votre logement nécessite des travaux de rénovation thermique (chauffage, isolation, menuiseries, VMC ...).
- Vous envisagez de faire réaliser vos travaux par des professionnels du bâtiment.
- Des aides existent également pour les propriétaires de logements locatifs.

N'engagez pas de travaux avant de savoir si vous pouvez être aidés

## Comment ça marche ?

- Contactez le PACT de l'Indre, chargé de vous accompagner gratuitement : de la définition des travaux jusqu'à l'obtention des aides.
- Le PACT vient à votre domicile pour évaluer la performance énergétique de votre logement et vous aide à choisir le programme de travaux le plus performant thermiquement (gain énergétique minimum de 25%). Vous restez libre du choix des artisans.
- Le PACT vous accompagne dans le montage administratif de votre dossier de demande de subvention auprès de l'ANAH et de vos caisses de retraites éventuellement.
- Dès l'accord des subventions, vous pouvez commencer les travaux. Vous pouvez alors faire une demande d'avance de fonds. Le PACT vous assiste pour l'obtenir, comme pour obtenir le solde des subventions sur présentation des factures de travaux.



PACT de l'Indre

24 rue de Provence 36000 CHATEAUROUX

02 54 07 01 08 / |mail : [accueil@pact36.fr](mailto:accueil@pact36.fr)

Permanences d'information (sur rendez-vous)

le mercredi de 10h à 12h

à la Maison du Parc naturel régional de la Brenne, Le Bouchet - Rosnay





## Du côté de nos déchets



Michel LIAUDOIS

Le Symctom a un nouveau Président depuis le mois d'avril, il s'agit de Monsieur Michel LIAUDOIS, Maire de Mérigny.

Le symctom lance son site internet.

Retrouvez-nous sur le

[www.symctomleblanc.fr](http://www.symctomleblanc.fr)

**7 200** : c'est le tonnage de déchets enfouis (sacs noirs + encombrants) par la collectivité en 2013 pour un coût de traitement de plus de 510 000,00 € ! Nos efforts dirigés vers la diminution des volumes de déchets destinés à l'enfouissement sont donc nécessaires notamment via le PLPD (Programme Local de Prévention des Déchets) lancé il y a trois ans, dont le but est de réduire de 7 % les quantités produites sur notre territoire d'ici à 2016.

Au cours de l'année 2013 le syndicat a collecté 12 700 T de déchets ménagers ce qui correspond à **470 kg / Hab.** soit une baisse de plus de 10 % par rapport à l'année dernière.

Cette baisse est en partie liée aux incidences du PLPD et à la gestion des déchèteries, notamment à leur utilisation par les professionnels.



Ouverture manuelle des sacs jaunes

***Trop d'erreurs de tri*** : ce sont plus de 140 T "d'erreurs de tri" que l'on a retrouvé dans les sacs jaunes en 2013.

Ce mauvais tri coûte cher à la collectivité, il est donc demandé à chaque usager la plus grande vigilance afin de limiter les charges financières et de faciliter le travail des agents du Symctom, les sacs sont en effet retriés manuellement sur le centre de tri du Blanc (voir ci-contre).

### ***Mise en place de la filière ameublement***

A compter du mois de janvier 2015 les déchèteries du syndicat proposeront aux utilisateurs un contenant destiné aux déchets d'ameublement. Ces déchets, qui étaient jusqu'alors enfouis, seront dorénavant recyclés ce qui va dans le sens d'une maîtrise des coûts et d'une diminution de l'impact écologique du traitement de nos déchets ménagers.

*Un doute, une question ?*

*N'hésitez pas, appelez les services du Symctom !*

☎ 02 54 28 12 00

☎ 02 54 28 12 03

✉ [centredetriblanc@orange.fr](mailto:centredetriblanc@orange.fr)





Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Indre

bilan 2013

# Quelle eau buvez-vous ?

## Syndicat de CIRON-OULCHES



Délégation de l'Indre

### Quelques recommandations



Après quelques jours d'absence, l'eau peut avoir stagné dans les canalisations. Laissez-la couler un instant avant de la boire.



La dureté de l'eau n'a aucune incidence directe sur votre santé. Plus son taux est élevé, plus l'eau a tendance à entartrer les canalisations, les chauffe-eaux et appareils électroménagers



Dans les habitats anciens équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.



A dose modérée le fluor est bénéfique pour la santé, notamment pour la prévention de la carie dentaire. En deçà de 0,5 mg/l, un apport complémentaire après avis médical, est conseillé (sel fluoré, dentifrice fluoré, ...)



Consommer uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Il n'y a aucune incidence sur la santé. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez-le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de CIRON-OULCHES (659 abonnés, 945 habitants) exploite en régie son réseau de production et distribution d'eau potable.

### Ressources en eau

L'eau provient du forage de Scoury implanté en vallée de la Creuse, en amont du hameau du même nom. L'eau subit un simple traitement de désinfection avant mise en distribution. La déclaration d'utilité publique de protection du forage a été prononcée par arrêté préfectoral du 8 novembre 2012.

### Communes desservies

Le réseau de distribution concerne les 2 seules communes de Ciron et Oulches.

### Contrôles sanitaires réglementaires

L'ARS du Centre est chargée réglementairement du contrôle sanitaire de l'eau potable. La qualité de l'eau fait l'objet de contrôles officiels périodiques au niveau des ressources, de la production et de la distribution dont la fréquence est fonction de la population desservie et des volumes produits. **Ainsi, 11 prélèvements donnant lieu à l'analyse de 1024 paramètres ont été réalisés en 2013 pour l'ensemble du syndicat.** En cas d'anomalie, le distributeur d'eau est systématiquement informé, une enquête est immédiatement effectuée afin d'en rechercher les causes et définir les solutions d'amélioration.

**Les résultats de ces analyses sont consultables** au siège du syndicat, en mairie, mais aussi sur le site Internet [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr).

### Les principaux résultats d'analyses

(parmi 73 paramètres analysés dont 297 substances recherchées pour le seul paramètre pesticides)

| paramètre     | unité     | limite qualité  | résultat                        | commentaire                   |
|---------------|-----------|---|---------------------------------|-------------------------------|
| Bactériologie | %         | Absence de germes tests indicateurs de contamination fécale | <b>tous résultats conformes</b> | <b>EAU TRES SATISFAISANTE</b> |
| Dureté        | °F        | -   | <b>moyenne : 25</b>             | <b>EAU CALCAIRE, DURE</b>     |
| Nitrates      | mg/l      | 50  | <b>moyenne : 21,2</b>           | <b>EAU CONFORME</b>           |
| Turbidité     | NFU       | 2<br>référence de qualité                                   | <b>tous résultats conformes</b> | <b>EAU SATISFAISANTE</b>      |
| Fluor         | mg/l      | 1,5   | <b>inférieur à 0,3</b>          | <b>EAU FAIBLEMENT FLUOREE</b> |
| Pesticides    | µg/l<br>* | 0,1   | <b>tous résultats conformes</b> | <b>EAU CONFORME</b>           |

1 µg/l (microgramme par litre) = 0,001 mg/l

### Conclusion sanitaire globale

**La qualité générale de l'eau distribuée par le syndicat intercommunal de CIRON-OULCHES en 2013 s'est avérée très satisfaisante pour l'ensemble des paramètres analysés.**

Pour le délégué territorial  
L'ingénieur général du génie sanitaire  
Rémy PARKER



# CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé



Rapport d'analyse Page 1 / 2  
 Edité le : 05/12/2014

SIAEP CIRON OULCHES

Mairie  
 36300 CIRON

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.  
 La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.  
 L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.  
 Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

|  |   |   |            |
|--|---|---|------------|
| <b>Identification dossier :</b> LSE14-132569       |   | <b>Analyse demandée par :</b> ARS du Centre - DT de L'INDRE |            |
| <b>Identification échantillon :</b> LSE1412-4682-1 |   | <b>N° Prélèvement :</b> 00050952                            |            |
| <b>N° Analyse :</b>                                | 00061101  |   |            |
| <b>Nature:</b>                                     | Eau de distribution   |   |            |
| <b>Lieu de Prélèvement :</b>                       | BOURG   |   |            |
| <b>Localisation exacte :</b>                       | CANTINE ECOLE CUISINE   |   |            |
| <b>Dept et commune :</b>                           | <b>36 OULCHES</b>   |   |            |
| <b>UGE :</b>                                       | 0039 - SIAEP CIRON OULCHES  |   |            |
| <b>Type d'eau :</b>                                | T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE  | <b>PSV :</b>  | 0000000740 |
| <b>Type de visite :</b>                            | D1  | <b>Type Analyse :</b>                                       | D1         |
| <b>Nom de l'exploitant :</b>                       | SIAEP CIRON OULCHES   | <b>Motif du prélèvement :</b>                               | CS         |
| <b>Nom de l'installation :</b>                     | CIRON OULCHES   | <b>Type :</b>   | UDI        |
| <b>Prélèvement :</b>                               | Prélevé le 02/12/2014 à 10h04 Réceptionné le 02/12/2014<br>Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / ROUSSEL Karine<br>Prélèvement accrédité<br>Flaconnage CARSO-LSEHL |   |            |

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Date de début d'analyse le 02/12/2014

| Paramètres analytiques           | Résultats | Unités | Méthodes   | Normes                      | Limites de qualité         | Références de qualité | COFRAC |
|----------------------------------|-----------|--------|------------|-----------------------------|----------------------------|-----------------------|--------|
| <b>Mesures sur le terrain</b>    |           |        |            |                             |                            |                       |        |
| Température de l'eau             | 36D1      | 13.4   | °C         | Méthode à la sonde          | Méthode interne M_EZ008 v2 | 25                    | #      |
| pH sur le terrain                | 36D1      | 7.45   | -          | Electrochimie               |                            | 6.5                   | 9 #    |
| Chlore libre sur le terrain      | 36D1      | 0.18   | mg/l Cl2   | Spectrophotométrie à la DPD | NF EN ISO 7393-2           |                       | #      |
| Chlore total sur le terrain      | 36D1      | 0.21   | mg/l Cl2   | Spectrophotométrie à la DPD | NF EN ISO 7393-2           |                       | #      |
| <b>Analyses microbiologiques</b> |           |        |            |                             |                            |                       |        |
| Microorganismes aérobies à 36°C  | 36D1      | < 1    | UFC/ml     | Incorporation               | NF EN ISO 6222             |                       | #      |
| Microorganismes aérobies à 22°C  | 36D1      | < 1    | UFC/ml     | Incorporation               | NF EN ISO 6222             |                       | #      |
| Bactéries coliformes à 36°C      | 36D1      | < 1    | UFC/100 ml | Filtration                  | NF EN ISO 9308-1           | 0                     | #      |

.../...

| Paramètres analytiques                   |      | Résultats | Unités     | Méthodes                              | Normes                  | Limites de qualité | Références de qualité | COFRAC |
|--|------|-----------|------------|---------------------------------------|-------------------------|--------------------|-----------------------|--------|
| Escherichia coli                         | 36D1 | < 1       | UFC/100 ml | Filtration                            | NF EN ISO 9308-1        | 0                  |                       | #      |
| Entérocoques (Streptocoques fécaux)      | 36D1 | < 1       | UFC/100 ml | Filtration                            | NF EN ISO 7899-2        | 0                  |                       | #      |
| <b>Caractéristiques organoleptiques</b>  |      |           |            |                                       |                         |                    |                       |        |
| Aspect de l'eau                          | 36D1 | 0         | -          | Analyse qualitative                   |                         |                    |                       |        |
| Odeur                                    | 36D1 | 1 Chlore  | -          | Qualitative                           |                         |                    |                       |        |
| Saveur                                   | 36D1 | 1 Chlore  | -          | Qualitative                           |                         |                    |                       |        |
| Odeur à 25 °C : seuil                    | 36D1 | N.M.      | -          | Analyse organoleptique                | NF EN 1622 méth. courte |                    |                       | 3      |
| Saveur à 25 °C : seuil                   | 36D1 | N.M.      | -          | Analyse organoleptique                | NF EN 1622 méth. courte |                    |                       | 3      |
| Couleur apparente (eau brute)            | 36D1 | < 5       | mg/l Pt    | Compareurs                            | NF EN ISO 7887          |                    |                       | 15 #   |
| Couleur vraie (eau filtrée)              | 36D1 | < 5       | mg/l Pt    | Compareurs                            | NF EN ISO 7887          |                    |                       | #      |
| Couleur                                  | 36D1 | 0         | -          | Qualitative                           |                         |                    |                       |        |
| Turbidité                                | 36D1 | 0.89      | NFU        | Néphélométrie                         | NF EN ISO 7027          |                    |                       | 2 #    |
| <b>Analyses physicochimiques</b>         |      |           |            |                                       |                         |                    |                       |        |
| <i>Analyses physicochimiques de base</i> |      |           |            |                                       |                         |                    |                       |        |
| Conductivité électrique brute à 25°C     | 36D1 | 508       | µS/cm      | Conductimétrie                        | NF EN 27888             |                    | 200 1100              | #      |
| <b>Cations</b>                           |      |           |            |                                       |                         |                    |                       |        |
| Ammonium                                 | 36D1 | < 0.05    | mg/l NH4+  | Spectrophotométrie au bleu indophénol | NF T90-015-2            |                    |                       | 0.10 # |
| <b>Anions</b>                            |      |           |            |                                       |                         |                    |                       |        |
| Nitrates                                 | 36D1 | 19.5      | mg/l NO3-  | Flux continu (CFA)                    | NF EN ISO 13395         | 50                 |                       | #      |

36D1 ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (DDASS36)

Ludovic RIMBAULT  
Responsable Technique Microbiologie





|                    |  |                 |                  |
|--------------------|--|-----------------|------------------|
| <u>Janvier</u> :   | Samedi 17  | vœux du Conseil | salle des fêtes  |
| <u>Février</u> :   |  |                 |                  |
| Samedi 7           | Soirée Ass Parents d'élèves                            |                 | salle des fêtes  |
| Dimanche 8         | Loto FR Activités loisirs                              |                 | salle des fêtes  |
| Samedi 21          | Bal Folk du Branle des Etangs                          |                 | salle des fêtes  |
| <u>Mars</u> :      |  |                 |                  |
| Samedi 7           | Soirée Choucroute Union sportive et Comité des fêtes   |                 | salle des fêtes  |
| Samedi 21          | Théâtre Fr Activités Loisirs                           |                 | salle des fêtes  |
| Dimanche 22        | 1 <sup>er</sup> Tour Election conseillers territoriaux |                 | mairie           |
| Dimanche 29        | 2 <sup>nd</sup> Tour Election conseillers territoriaux |                 | mairie           |
| <u>Avril</u> :     |  |                 |                  |
| Samedi 11          | Loto Union Sportive                                    |                 | salle des fêtes  |
| Dimanche 12        | Bourse aux vêtements Ass parents d'élèves              |                 | salle des fêtes  |
| Dimanche 19        | repas des anciens                                      |                 | salle des fêtes  |
| Dimanche 26        | randonnée pédestre /parcours VTT                       |                 |                  |
| <u>Mai</u> :       |  |                 |                  |
| Vendredi 8         | Cérémonie commémorative                                |                 | monument         |
| Jeudi 21           | AG Anciens combattants                                 |                 | salle des fêtes  |
| <u>Juin</u> :      |  |                 |                  |
| Samedi 13          | Concours de pétanque nocturne                          |                 | place de la gare |
|                    | Méchoui du Foot  |                 | stade            |
| Samedi 27          | Fête de la musique Amicale Cironnaise                  |                 | salle des fêtes  |
| <u>Juillet</u> :   |  |                 |                  |
| Dimanche 5         | Brocante Comité des Fêtes                              |                 | Pl de la Gare    |
| Dimanche 12        | Concours de Pétanque                                   |                 |                  |
|                    | Cérémonie commémorative 10 juillet 1944 aux Descends   |                 |                  |
| Mercredi 14        | Cérémonie commémorative                                |                 | Monument         |
| Samedi 25          | Fête champêtre et spectacle Pyro Mélodique             |                 | Stade            |
| <u>Août</u> :      |  |                 |                  |
| Dimanche 9         | Concours de Pétanque Amicale Bouliste                  |                 | Place de la gare |
| <u>Septembre</u> : |  |                 |                  |
| Dimanche 6         | Concours Pétanque Amicale Bouliste                     |                 | Place de la gare |
| <u>Octobre</u> :   |  |                 |                  |
| Samedi 03          | Bal Folk du Branle des Etangs                          |                 | salle des fêtes  |
| Samedi 10          | Loto Ass Parents d'élèves                              |                 | salle des fêtes  |
| <u>Novembre</u> :  |  |                 |                  |
| Mercredi 11        | Cérémonie commémorative                                |                 | salle des fêtes  |
| Samedi 14          | Soirée pot au feu FR Activités Loisirs                 |                 | salle des fêtes  |
| Vendredi 20        | Soirée Beaujolais TAM'B                                |                 | salle des fêtes  |
| Dimanche 22        | Ste Cécile Amicale Cironnaise                          |                 |                  |
| <u>Décembre</u> :  |  |                 |                  |
| Samedi 5           | Téléthon   |                 | salle des fêtes  |
| Vendredi 18        | Noël des Ecoles  |                 | salle des fêtes  |

